



**Décision du Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de l'Economie Verte et Numérique**

n° M.15.03.24.18 du 02 JAN 2021

relative à l'agrément de la société **PROCESS INSTRUMENTS** pour le
contrôle métrologique réglementaire des compteurs d'énergie électrique

**Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie Verte et
Numérique,**

Vu la loi n° 2.79 relative aux unités de mesure promulguée par le dahir
n° 1.86.193 du 28 rabii II 1407 (31 décembre 1986) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la
loi n°22.03 promulguée par le dahir n°1.03.206 du
16 ramadan 1424 (11 novembre 2003), notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2.05.813 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) relatif au contrôle des
instruments de mesure tel qu'il a été complété, notamment son article 33 ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies n°
972.10 du 17 Kaada 1431 (26 octobre 2010) fixant les modalités d'application des articles 17, 20,
30, 33 et 42 du décret n° 2.05.813 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) relatif au contrôle des
instruments de mesure, notamment son article 16 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies n° 3595-
12 du 13 safar 1434 (27 décembre 2012) a fixé les exigences que doivent respecter les compteurs
d'énergie électrique ;

Vu la décision du Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce, et de
l'Economie Numérique n° M.15.03.24.18 du 18 juillet 2018 relative à l'agrément de la société
PROCESS INSTRUMENTS pour la réalisation des vérifications première et périodique des
compteurs d'énergie électrique ;

Après évaluation de la Société.

DECIDE :

ARTICLE PREMIER - Est renouvelé pour une durée de 5 ans, l'agrément n°
M.15.03.24.18 relatif à la réalisation des vérifications première et périodique des compteurs
d'énergie électrique, de la société PROCESS INSTRUMENTS, sise 304 Hay al Qods, la Colline,
Mohammedia.

ARTICLE 2 - Cette décision rentre en vigueur à partir de la date de sa signature.

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce,
et de l'Economie Verte et Numérique
Signé : Moulay Hafid ELALAMY